

**- Nous favoriserons les réhabilitations des constructions anciennes.**

Diminuer la consommation d'énergie dans les logements anciens est un objectif social et environnemental. Un objectif social, parce que la facture énergétique grève de plus en plus les budgets modestes.

**- Il faut adapter les petits immeubles de l'avenue Victor Laloux en concertation avec les habitants (isolation extérieure, panneaux solaires, récupération des eaux de pluie, composteur collectif, potager et espace vert collectif...)**

**- De même pour les maisons à caractère social du quartiers des coteaux afin de limiter les dépenses en chauffage des locataires.**

*Des réhabilitations de ce genre existent en France : Résidence des Castors à Bron (Rhône), groupe Henri Wallon à Saint-martin d'Hères (Isère), à Mulhouse (Haut-Rhin).*

**- De plus, la commune de Montlouis sera exemplaire à ce titre pour tous les bâtiments municipaux : écoles, centre de loisirs, mairie, bibliothèques, maisons de la formation, Maison de la Loire, office de tourisme...**

**- Nous limiterons l'étalement urbain par modification du PLU**

Afin de préserver des zones agricoles, de limiter les déplacements, de préserver des zones naturelles pour favoriser le maintien de la biodiversité

**- Nous favoriserons une agriculture de proximité (maraîchère, élevage, céréalière, viticulture) avec une aide particulière vers le bio, les circuits courts.**

**- Les espaces verts auront une gestion plus écologique sans pesticides et sans désherbant chimiques afin de protéger l'environnement et la santé.**

**- Les particuliers seront informés sur les dangers de l'usage des produits phytosanitaires.**

En effet, ces produits se retrouvent à court et moyen terme dans l'eau du robinet.

La Loire sera mise en valeur, tout en renforçant la protection de certaines zones sensibles

**- Ouverture sur le paysage depuis le quai (modification de certains massifs, coupes d'arbres situés sur le talus), renforcement de la communication sur les zones à protéger (arrêté de biotope, terrain du Conservatoire)**

**- Nous travaillerons sur le plan de prévention des risques afin de procéder à l'information systématique, précise, de tous ceux qui viendront s'installer à Montlouis.**

***Prenez date pour nos prochaines réunions publiques :***

▶ Vendredi 22 février, 20 H 30, salle des Brossereaux.

▶ Mardi 26 février, 20 H 30, salle Waldeck Rousseau, au Saule-Michaud.

▶ Mercredi 27 février, 20 H 30, à Husseau, salle de l'école

▶ Mardi 4 mars, salle Rabelais, 20 H30

**Rendez-vous sur notre site : [www.lesvertsmontlouis.net](http://www.lesvertsmontlouis.net)**

**Votez et faites voter  
Pour Montlouis,  
changeons  
d'ère !**

